

Accueil à plusieurs vitesses

Enquête auprès de ressortissants de pays de l'Est

*Irina PAVLOVA **

Le train pour Paris est arrivé très tôt le matin. Les Ukrainiens habitant en France ont l'habitude des affaires à régler dans leur Ambassade. Il faut se dépêcher pour arriver parmi les premiers, sinon on risque de ne pas passer à cause de la file d'attente avant midi et d'être obligé de chercher un hôtel pour deux nuits. Les jours d'accueil sont aussi limités que les heures. Cet horaire est habituel pour toutes les ambassades issues de l'ex-URSS en France.

Au bout d'une heure nous sommes arrivés : l'ambassade est en plein cœur de Paris, une villa de couleur claire, dans une rue calme et paisible. Nous sommes entrés par la porte derrière, la porte principale est réservée aux personnes officielles. Dans la cour intérieure il y a déjà du monde. On attend en plein air, car il y a une très petite pièce d'attente avec deux chaises et quelques informations concernant la délivrance des visas et les voyages en Ukraine affichée sur les murs.

Tout le monde doit passer dans le bureau où une seule secrétaire fait l'accueil. Chacun veut être le premier à demander des renseignements. Les gens s'énervent. Trois

fois par heure un monsieur, dont on ne connaît pas le nom (employé de l'ambassade) descend de son bureau pour consulter les gens dans la cour. Dès qu'il arrive, chacun explique son problème devant tout le monde, ici, dans la cour. Du coup on est au courant des affaires personnelles des autres. Les uns partent juste après, les autres continuent à faire la queue. L'employé de l'ambassade répond et il s'en va pour revenir dans une demi-heure ; ce qui fait que vers midi il reste encore des demandeurs avec leurs problèmes irrésolus.

Il y a une autre possibilité — le téléphone, mais il est difficile d'avoir des renseignements, dans la plupart des cas les secrétaires donnent des renseignements incomplets et ambigus. Cela oblige les demandeurs à venir en personne à Paris.

En pratique, chaque fois que l'on franchit la frontière avec l'Ukraine, même si la personne en question a les renseignements à l'ambassade, elle aura des problèmes : les lois en Ukraine sont nombreuses et changent rapidement. À la frontière, il y a toujours des malentendus. On n'est jamais sûr qu'on a les tampons nécessaires en vigueur.

Actuellement en Ukraine on change les passeports. C'est une campagne très vaste et coûteuse. Les citoyens ukrainiens qui font leurs études en France ou habitent ici se sont confrontés à ce problème. L'ambassade ne délivre pas de nouveaux passeports et renvoie ses citoyens en Ukraine. Là-bas, les démarches administratives sont compliquées car les demandeurs habitent pendant des années ailleurs. De plus, les autorités ukrainiennes sont très méfiantes à propos de leurs citoyens qui font leurs études à l'étranger.

Les frontières de l'incertitude

Svetlana (Russe), célibataire, étudiante en maîtrise de Français langue étrangère (FLE) : *“Je ressens une sorte d'angoisse terrible même quand je pense à l'ambassade. Les secrétaires se prennent pour des personnes très importantes et répondent avec un sentiment de supériorité et de mépris. On sent une barrière infranchissable entre les citoyens et les employés de l'ambassade.”*

Sacha (Ukrainien), marié, habite en France depuis 5 ans : *“Vous me demandez pourquoi je veux obtenir la nationalité française ?*

Je vous réponds : j'ai peur de voyager avec mon ancien passeport "sovietique". Les autorités ukrainiennes en France n'ont pas voulu le changer, cela signifie que je dois le faire en Ukraine où je ne vis pas depuis 5 ans. Une fois je suis rentré chez moi pour voir mes parents mais j'ai eu des problèmes pour retourner en France (où je faisais mes études). Il fallait que je fasse des longues démarches (de 6 à 9 mois) pour faire la demande du lieu de résidence permanent à l'étranger qui se fait auprès du Ministère des Affaires Etrangères d'Ukraine. Comme je travaille ici, je ne peux pas m'absenter si longtemps. D'autre part, l'information provenant de l'ambassade est toujours vague, on n'est certain de rien".

D'où vient cette incertitude ? La peur qui ressort chaque fois devant les guichets de l'Ambassade ? Céphénomène est bien connu en ex-Union Soviétique où la bureaucratie était devenue toute puissante et devant laquelle les simples gens "sans relations" s'inclinaient. Malheureusement il n'y a pas de "péréstroïka" pour ce phénomène-là. Cette image est restée presque intacte même si la société a changé. Il est difficile de déraciner un arbre qui a des racines profondes.

"Pour les Ukrainiens qui habitent temporairement en France il est facile de se renseigner auprès des autorités françaises" répond une Ukrainienne qui est en doctorat de sociologie. L'information demandée pour les allers-retours auprès de l'hôtel de police est exacte et les formalités sont faciles.

L'information qui vient du consulat ou de l'ambassade n'est jamais complète : dès qu'on franchit

la frontière de la France en direction des pays de l'ex-URSS on n'est plus sûr de rien. A la douane on peut nous demander des papiers, dont on n'avait jamais entendu parler avant et dans ce cas-là, la référence du consulat n'est pas très utile. Le voyage est toujours un risque".

Les visas de court séjour

Est-ce qu'il est facile de venir en France pour rencontrer sa famille ? Cela dépend d'abord des gens qui travaillent dans les ambassades de France dans chaque pays de l'ex-URSS. Par exemple, l'ambassade de France en Ukraine fait partie des établissements très "sévères", d'après les témoignages des Ukrainiens qui ont eu des contacts avec les autorités françaises là-bas. Pendant les périodes de vacances, surtout en été, les files d'attente devant l'ambassade commencent à se former à 3 heures du matin. Il y a même une liste et chaque heure on fait un appel des personnes présentes. Dans la journée l'ambassade est ouverte seulement quelques heures de 9h à 12h, trois jours par semaine. Pour la population d'Ukraine (52 millions d'habitants) cela n'est pas suffisant, d'où l'agitation et les bagarres devant la porte.

On commence par la secrétaire qui nous accueille à l'entrée de l'ambassade. Elle peut être aimable, ce qui est rare, dans la plupart des cas, les personnes qui y travaillent ne sont pas disposées pour donner des informations détaillées et ne sont pas bien aimables, elles répondent sèchement, avec une distinction visible. Ensuite, l'employé de l'ambassade, un Français, délivre des visas. Pour les visas de courte durée il faut se procurer une

assurance en cas de maladie, montrer le certificat du lieu de travail avec l'indication de poste, signer le papier d'obligation d'y retourner, ensuite il vous faut montrer des billets d'aller-retour après quoi votre voyage pourra avoir lieu. Il y a quand même un détail, il vaut mieux que le certificat d'hébergement soit envoyé de la part de Français. Si vous habitez en France chez des personnes ayant une autre nationalité, votre invitation pourrait être déclinée, sans expliquer les raisons de refus. Dans ce cas-là courrez vite dans l'agence et essayez de rembourser vos billets à moitié prix, quant à votre assurance qui coûte assez cher, elle n'est pas remboursée. Bref, si vous voulez venir en France pour rendre visite à votre soeur ou vos cousins, soyez patient, et surtout... cherchez des Français pour qu'ils vous invitent !

Le mariage "ukraino-français"

Et si vous alliez vous marier avec un Français ? Tout est possible, nous vivons en Europe à la fin du 20e siècle. Essayons de voir de plus près comment cela marche en réalité. Supposons qu'une fille a 27 ans, et qu'un jour elle rencontre un Français tout à fait par hasard. D'abord, le jeune homme veut inviter son amie en France pour un court séjour et dans ce cas-là elle risque de ne pas obtenir son visa. L'ambassade de France ne donne pas d'explications. Nous pourrions supposer qu'une jeune fille qui n'est pas mariée ira chercher son mari dans ce pays lointain.

Si le sujet se déroule comme on vient d'écrire un jeune homme vient en Ukraine (pour lui c'est plus simple à faire) et finalement les jeunes gens décident de se marier. En

général, l'Ambassade de France ne demande rien d'impossible : le dossier est constitué de documents tels que certificat de célibat, photocopie du passeport, acte de naissance... Pour les Ukrainiens, l'information concernant les visas de long séjour n'est pas complète et il faut la ramasser par petits bouts auprès des sources différentes. La plus complète se donne aux Français. Parfois, il y a des divergences entre l'information fournie par l'Ambassade de France à Kiev et par le Ministère des Affaires Etrangères à Paris.

Si la première étape est franchie, la constitution du dossier commence. Le plus compliqué dans ce dossier c'est de se procurer les certificats médicaux, autrement dit faire des analyses. Les tests médicaux de toxoplasmose et de rougeole est très difficile à passer en Ukraine. Il n'existe pratiquement que deux laboratoires pour tout le pays où on peut le faire. Supposons que le deuxième pas est fait et ensuite le mariage se décide au Ministère des Affaires Etrangères à Paris dans un délai de 1 à 3 mois à partir du dépôt du dossier. Si ce

dernier est complet, on obtient le visa (c'est-à-dire la permission du mariage) au bout d'un quart d'heure, mais commet témoigne une jeune mariée, Oksana, ces quarts d'heure on peut les attendre des années.

Les ex-Soviétiques devant l'administration française

Une fois venus en France, les ex-Soviétiques se retrouvent devant l'administration française. Comment ces contacts se passent pour ceux qui font leurs études, ou pour les jeunes mariés ? "Ici l'accueil est agréable, on sent qu'on nous respecte" répond un étudiant Arménien. "L'information est souvent complète, la seule difficulté c'est de faire venir les originaux des documents de chez nous. Il y a un risque qu'ils se perdent à la poste". "L'accueil à la Préfecture ressemble beaucoup à l'accueil de chez nous" témoigne Alexei, Russe. "On ne se sent pas à l'aise avec les fonctionnaires qui travaillent dans le service pour les étrangers. On se souvient de l'ancien temps, avant la Perestroïka". "Moi, je voyage beaucoup, et d'habitude j'ai besoin

de visa aller-retour. A l'hôtel de police, l'accueil est formidable. Il y a trop de monde mais on est attentivement servi" disent des étudiants du Kazakhstan.

L'image de la France

Puisque les simples citoyens ex-Soviétiques n'ont pas la possibilité de venir en France à cause des visas et des billets qui coûtent 4 salaires mensuels moyens, ils rêvent de la France comme du pays de cocagne. La France pour eux c'est Paris, Nice, Cannes... La plupart répètent ces noms comme une formule magique. Et même ceux qui voient les choses plus réellement s'exposent à cette "maladie".

La France a souvent une image très positive. En premier lieu on parle des filles minces, des "cuisines de grenouilles", des parfums. Il y a une réputation presque ordinaire que les Français mangent très peu. Les hommes d'affaires de l'ex-URSS ne comptent pas les Français comme des bons commerçants, les boutiques françaises sont peu nombreuses par rapport aux magasins italiens par exemple. ■

"Bien se comprendre favorise l'intégration"

Traduction Interprétariat en milieu social

17 langues

Anglais
Allemand
Arabe
Arménien
Berbère

Biélorusse	Italien	Russe
Bulgare	Polonais	Serbe
Croate	Portugais	Turc
Espagnol	Roumain	Vietnamien

Traductions assermentées
Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Grenoble
Membre du réseau européen d'Interprétariat en milieu social

ADATE

5 Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE

Tel. 04 76 44 46 52
Fax 04 76 63 80 10